



**COMITE DES NOMINATIONS ET DES ELECTIONS DE
L'ICOM**

RECOMMANDATION (5 Mars 2009)

Contexte :

Plusieurs demandes ont été portées à l'attention du Président du Comité des Nominations et des Elections, ainsi qu'auprès de l'Officier chargé les élections et du Directeur Général de l'ICOM, concernant la nécessité d'allouer davantage de temps à l'élaboration des candidatures à l'élection du Conseil exécutif. Il a été considéré que ces requêtes sont en parfait accord avec les objectifs d' « inclusivness » que l'ICOM défend, objectifs exprimés à de nombreuses reprises lors des sessions des Organes directeurs de l'ICOM.

En outre, le Comité a considéré que la clôture de la période de nomination des candidats près de deux ans avant la tenue des élections constitue une restriction significative du concept d' « inclusivness ».

De plus, le Comité des Nominations et des Elections a noté que le précédent calendrier consacrait un temps trop important à des aspects strictement administratifs, en particulier en ce qui concerne la collecte d'informations relatives à l'élaboration de la Brochure présentant les candidats (sept mois). Le Comité a aussi pris en considération le fait que la prochaine Conférence Générale ait lieu quatre mois plus tard que la dernière Conférence Générale qui s'était déroulée en août. Ce temps pourrait être utilisé à meilleur escient dans le cadre de la préparation des nominations des futurs candidats.

C'est pourquoi, le Comité, en plein accord avec l'Officier pour les élections et le Secrétariat Général, a souhaité accorder plus de temps au processus électoral en lui-même et moins à ses aspects purement administratifs. Ainsi, un report de la date limite de soumission des candidatures à la fin du mois de décembre 2009 a été recommandé afin d'allouer davantage de temps à la préparation des candidats, et ce dans un esprit d' « inclusion » tant d'un point de vue géographique que professionnel.

Recommandation :

ATTENDU QUE plusieurs requêtes ont été formulées par des Comités nationaux et internationaux auprès du Comité des Nominations et des Elections lui demandant d'étudier un report de la date limite de dépôt des candidatures;

ATTENDU QUE le maintien de la précédente date limite (31 mars 2009) aurait impliqué la clôture du processus de sélection de nouveaux candidats près de deux ans avant la tenue des élections ;

ATTENDU QUE le Plan Stratégique 2008-2010 souligne la nécessité d'une plus grande « inclusivensess », notamment dans ses objectifs 1 et 3;

ATTENDU QUE la 109ème session du Conseil Exécutif à Paris (1^{er} et 2 juin 2006) a souligné la nécessité de développer de nouvelles approches inclusives, la diversité culturelle, une plus forte participation et l'adhésion de membres provenant de tous continents;

ATTENDU QUE le précédent calendrier des élections consacrait 7 mois, de juin 2009 à décembre 2009, à un processus administratif et considérant que ce temps serait mieux mis à profit en étant consacré à la nomination de candidats;

ATTENDU QUE la Conférence Générale de Shanghai aura lieu en novembre, soit plus tard dans l'année que la précédente Conférence Générale de Vienne, qui s'était déroulée en août;

Par ces motifs, le Comité des Nominations et des Elections recommande le report de la date limite pour le dépôt de candidatures au 31 décembre 2009.